

N/REF : 19/04/2024 8H47 C:262722 I:34208

LPV

V/Email reçu le Vendredi 19/04/2024 a 8H47

**175 RUE ELSA TRIOLET
38220 VIZILLE**

IMMEUBLE : MARTINETS
2 AVENUE MAURICE THOREZ
38220 VIZILLE

St Martin-H, le 22 Avril 2024

Référence Marché: Tarif négocié

LOCALISATION : LES MARTINETS 2 - 2 AVENUE MAURICE THOREZ 38320 VIZILLE

MOTIF : INTERVENIR POUR STATION EN CHARGE

Donneur d'ordre : M. F. PILLON

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 19/04/2024 A 13H30
POMPAGE ET NETTOYAGE HYDRAULIQUE COMPLET DU POSTE DE RELEVAGE ET
DÉBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU RÉSEAU EAU USÉE SUR 20 METRES EXTRACTION
IMPORTANTE DE GRAISSE ET LINGETTE
TEST DE L ÉCOULEMENT OK ET REMISE EN SERVICE DU POSTE

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 22/04/24 a 10H25 M. F. PILLON

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Intervention <=2h00	1	210,00	210,00

TOTAL H.T.	210,00
T.V.A. a 10,00%	21,00
TOTAL T.T.C.En EURO	231,00

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN